

Compte rendu du Conseil Municipal 10 DECEMBRE 2020

Présents: Sophie Phelipeau, Arnaud Saint James, Christopher Stonham, Isabelle Claude Russo, Hector Cuadrado Rica Rachida El Hijri, Christian Le Baron, Thomas Le Batard, Andréa Lecarpentier , Clément Lesage, Nathalie Métivier, Elodie Pasquet, Michaël Rault.

Absent: aucun

Sophie Phelipeau annonce que le point numéro 3 est supprimé de l'ordre de jour.

- **Approbation du compte-rendu du Conseil du 20 novembre**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Election du 1er adjoint en charge des finances.**

Sophie Phelipeau lit la délibération.

Suite à la démission du 1er adjoint, Arnaud Saint James (lettre envoyée au préfet le 23 novembre 2020), il est procédé à l'élection du 1er adjoint.

Délibération sur le nombre d'adjoints : 2

Approuvée à l'unanimité.

Délibération sur le rang du nouvel adjoint : 1er adjoint

Approuvée à l'unanimité

Election du nouvel adjoint :

2 assesseurs se proposent : Christopher Stonham, Isabelle Russo.

Mme Phelipeau demande qui est candidat.

Andréa Lecarpentier propose sa candidature.

Nombre de votants : 13

13 votes sont émis pour Mme Andréa Lecarpentier.

Mme Lecarpentier est élue 1er adjoint et est immédiatement installée.

Rémunération du nouvel adjoint :

A l'unanimité, il est convenu que le nouvel adjoint disposera de la même indemnité que l'adjoint démissionnaire.

4) Décision donnant pouvoir de signature à Madame Le Maire concernant la CTG

Convention Territoriale Globale : maintien et développement des actions pour les familles et les allocataires dans leur ensemble.

Il est précisé que cette CTG est en lien avec l'Espace de Vie social.

Délibération votée à l'unanimité.

5) Délibération pour la création d'un poste d'agent administratif à temps non complet et recrutement

Pour assurer la comptabilité et son suivi, il est proposé de recruter un agent de catégorie C à temps non complet de 7h hebdomadaires en CDD de 3 mois à compter du 2 janvier. 320€48 brut mensuel.

Mme Russo demande si le fait de rechercher un agent pour le mercredi ne serait pas un frein au recrutement.

Sophie Phelipeau signale que cela évite de racheter une licence du logiciel de comptabilité.

Mme Métivier demande s'il est bien acté que cette personne ne fera que de la comptabilité.

Sophie Phelipeau le confirme.

Sophie Phelipeau lit l'annonce qu'il est prévu de publier.

La délibération est votée à l'unanimité.

6) Délibération pour la mise en place des tarifs communaux pour les encarts publicitaires dans le bulletin annuel.

Le budget est de 1280 € pour éditer le bulletin annuel.

7 artisans commerçants souhaiteraient pouvoir figurer dans le bulletin communal.

Tarifs 1/8ème de page pour 50€ + 5 € pour une mise en conformité graphique

Mme Rachida El Hijri demande si les prestataires peuvent également publier une annonce.

Sophie Phelipeau répond que oui.

M. Lebatard demande si cela est ouvert aux artisans/commerçants des autres villages.

Sophie Phelipeau répond que non.

M. Stonham précise que M. Bernier est allé à la rencontre des artisans commerçants de la commune pour échanger sur ce projet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7) Questions et informations diverses

Pour le lotissement de la Cour Carel, le chemin des Papineau est déjà référencé, pas besoin de le renommer.

On a discuté des horaires des permanences, décalage du mardi matin au lundi matin afin de permettre aux commerçants de venir à la mairie.

Proposition de recevoir les personnes sur RDV pour les dossiers d'urbanisme et d'état civil.

L'intercom va prendre la compétence de PLUI, l'échéance est reportée du 1er janvier au 1er juillet.

Intercom : Sophie Phelipeau siège en tant que titulaire à la communauté de commune.

Le suppléant est le 1er adjoint, pour respecter l'ordre du tableau.

Mme Russo souhaite siéger en tant que suppléante.

Pour ce faire, les personnes en amont de la position de Mme Russo devront démissionner.

Une démission commune devrait être possible. Les personnes concernées en sont d'accord.

Mme Russo explique sa motivation pour les mobilités actives et pour les actions visant à faciliter les déplacements. Elle précise avoir demandé depuis longtemps à siéger dans les commissions de la communauté de commune et c'est compliqué d'y intervenir en tant qu'expert.

M. Stonham annonce que la rue Louise Houlbey sera rénovée en 2021 ;

Noël des employés : des chocolats leur seront offerts ainsi qu'une carte cadeau.

Des chocolats seront également offerts aux bénévoles de la bibliothèque.

Des pâtes de fruits seront offertes aux bénévoles du verger ainsi qu'aux bénévoles des décorations de Noël.

Un cadeau a été offert à Jocelin pour son départ.

Pour la bibliothèque, Christopher Stonham fait un don de 2 ordinateurs et Sophie Phelipeau fait un don d'une tablette.

Christopher Stonham propose la création d'un article sur l'Intranet du conseil municipal pour que les conseillers puissent faire des propositions sur le site internet de la commune.

L'idée c'est que le site soit construit pour le mois de juin 2021.

M. Dodille aidait 2 fois par an pour les plantations de la commune. Il a démissionné de cette mission estimant un manque de reconnaissance de la nouvelle municipalité.

Les plantations d'Eurovia. Thomas Le Batard explique ce qui est prévu dans la rue principale.

Mme Russo demande où nous en sommes sur la location de l'appartement. Mme Phelipeau répond que 3 visites sont prévues.

Mme Russo demande si la bande restée libre au fond du lotissement de la Cour Carel pourrait servir à des jardins familiaux.

Mme Phelipeau répond que cette bande sera rétrocédée à la commune dans 10 ans.

Andréa Lecarpentier dit que des jardins familiaux pourraient prendre place au verger municipal.

Mme Russo dit qu'il serait bon que le sens de circulation soit défini rue des Gâbles avant que les habitants n'arrivent au lotissement.

Echange autour d'un véhicule qui se gare sur le trottoir dans le

lotissement du Closet.

Il est convenu que Michael Rault ira en tant que voisin parler avec le propriétaire de la voiture.

Un débat est ouvert sur le nombre de places de parking du futur lotissement. Demande sera faite auprès du lotisseur pour ajouter des places de parking sur la voie principale du lotissement.

Question de Michael Rault par rapport aux rétrécissements de St André sur Orne qui sont efficaces. Sophie Phelipeau dit que cela coûte cher.

Thomas Le Batard propose que renseignements soient pris à St Martin et à Feuguerolles sur le prix des moyens des ralentisseurs.

La séance s'est levée à 22h30.